

# Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains de l'ouest stéphanois

---

*Programme d'actions 2025-2029*

Avril 2025

sur les communes de



Le nouveau programme d'actions 2025-2029 du PAEN ouest stéphanois a été défini à la suite de la concertation menée fin 2024 avec l'ensemble des agriculteurs de l'ouest stéphanois, des partenaires associatifs et des communes. Cette concertation s'est elle-même appuyée sur l'évaluation conduite de février à août 2024, après 5 ans de mise en œuvre du premier programme d'actions (2019 – 2023).

Grâce au bilan des actions menées, à l'identification des facteurs de réussite et des freins opérationnels, d'importantes recommandations pour la poursuite ou la modification de certaines actions ont pu être formulées et débattues avec les acteurs de l'ouest stéphanois lors de la phase de concertation.

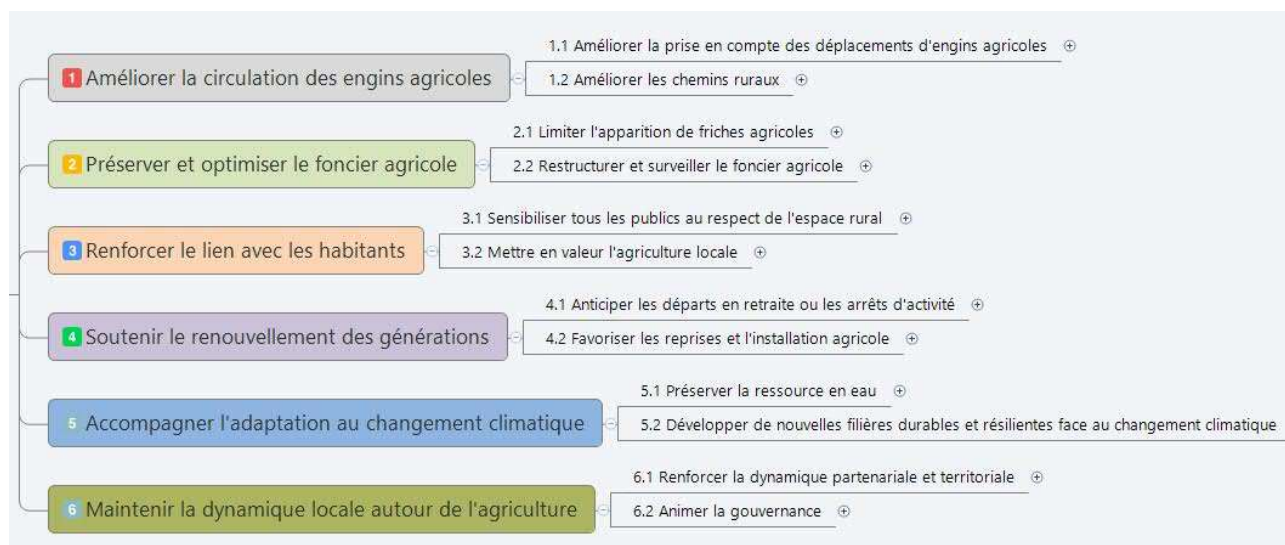
## Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques finalement retenus sont au nombre de six.



## Objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels détaillent les actions permettant de répondre aux enjeux identifiés par les partenaires.



## Actions spécifiques au PAEN ouest stéphanois

---

Chaque action fait l'objet d'une fiche détaillée et composée selon un modèle prédéfini qui identifie :

- Le contexte et les enjeux ;
- Les objectifs ;
- Les acteurs (maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, financeurs, partenaires...) ;
- Le contenu de l'action ;
- Les moyens spécifiques envisagés ;
- La priorité de l'action et le calendrier de mise en œuvre prévu ;
- Les indicateurs de réalisation et de suivi pour la future évaluation.

L'ensemble du programme d'actions sera animé par Saint-Etienne Métropole en sa qualité d'opérateur local du PAEN ouest stéphanois.

Les fiches actions détaillées pourront faire l'objet de modifications avant l'échéance du programme d'actions si nécessaire.

#### CONTEXTE / ENJEUX

L'extension du tissu urbain et la banalisation des déplacements domicile-travail ont engendré des situations de tensions sur des routes qui se retrouvent très fréquentées, y compris pour les déplacements agricoles. En effet, l'éclatement géographique de la structure foncière des exploitations, couplé à un accroissement important des matériels agricoles (taille et poids) et à des aménagements modernes des réseaux routiers, contraignent les agriculteurs à emprunter les grands axes de circulation, voire à traverser les centres urbains. L'intégration des problématiques spécifiques à l'agriculture dans les projets d'aménagement nécessite de l'anticipation et du dialogue.

Malgré une première action visant à identifier et résorber les points noirs de circulation dans le premier programme d'actions, force est de constater que de nouvelles contraintes routières sont apparues et que la prise en compte des déplacements agricoles n'est pas suffisante.

Il convient donc de mettre à jour l'état des lieux des situations problématiques et d'essayer de les traiter. Pour inscrire cette dynamique dans la durée, il est impératif de créer un réseau de référents « déplacements agricoles », tant chez les agriculteurs que chez les gestionnaires de voiries.

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

**Mettre à jour précisément les problématiques de déplacements**

**Créer un réseau de référents « déplacements agricoles »**

**Proposer des solutions concrètes pour résoudre les problèmes identifiés et mettre en œuvre plusieurs chantiers tests**

#### ACTEURS DE L'ACTION

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Saint-Etienne Métropole, Communes
• <b>Financier(s)</b>	Saint-Etienne Métropole, Département, Communes
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Saint-Etienne Métropole, Communes
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Animation spécifique et coordination des partenaires
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Moyen à fort
• <b>Bénéficiaires</b>	Agriculteurs, gestionnaires de voiries, habitants du PAEN, communes

#### CONTENU DE L'ACTION

##### **Mise à jour de la cartographie des problèmes de circulation**

- Caractérisation des points noirs de circulation déjà identifiés et inscription des nouveaux ;
- Production de documents graphiques et de documents d'aide à la décision à destination des gestionnaires de voiries.

##### **Sensibilisation des gestionnaires de voiries**

- Création d'un réseau de référents « déplacements agricoles », composé d'agriculteurs issus de chaque commune, d'agents communaux et métropolitains ;
- Sensibilisation des gestionnaires de voiries aux problématiques concernant les déplacements agricoles (élus et techniciens) via la promotion du guide « circulation agricole et aménagement de voirie » réalisé par le Département ;
- Faire le lien avec la dynamique « entretien des abords de voiries » et notamment la gestion

### Objectif stratégique n° 1 : Améliorer la circulation des engins agricoles

durable des haies en bord de voiries.

#### Mise en œuvre concrète de chantiers tests issus de la concertation

- Identification de chantiers/situations tests pour mise en œuvre de solutions concrètes avec l'aide des agriculteurs ;
- Travail technique pour rechercher des solutions réalistes avec le réseau de référents ;
- Formalisation des solutions identifiées et mise en œuvre concrète.

#### MOYENS DE L'ACTION

##### Budget estimé

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 6j / an les années de mise en œuvre de l'action

Travaux de voiries : coût à préciser selon les situations rencontrées

##### Liens avec d'autres actions PAEN ou d'autres dispositifs :

- Action 1.2 qui vise à améliorer les chemins ruraux
- Échanges inter-PAEN pour partager les solutions techniques mises en œuvre

#### MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Degré de priorité :

- Haut**
- Moyen**
- Faible**

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X		
---	---	---	--	--

#### SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nombre de points noirs de circulation qualifiés	100%
Nombre de chantiers tests réalisés	3 chantiers concertés et réalisés
Nombre de référents « déplacements agricoles » impliqués dans le réseau	1 agriculteur par commune 1 agent par commune et 1 agent métropolitain par pôle de proximité (Ondaine et Furan)
Indicateurs d'évaluation	
Mobilisation effective du réseau de référents	100% des chantiers anticipés et concertés
Intégration des problématiques de déplacements agricoles par les gestionnaires de voiries	Aucune nouvelle contrainte non concertée sur les itinéraires empruntés par les agriculteurs

## Objectif stratégique n° 1 : Améliorer la circulation des engins agricoles

**CONTEXTE / ENJEUX**

Les déplacements agricoles sont particulièrement compliqués en secteur périurbain. La cohabitation avec les autres usagers, du fait du gabarit souvent hors norme des engins agricoles, est source de conflits et d'accidents. De ce fait, la reconquête de certains chemins ruraux destinés prioritairement aux déplacements d'engins agricoles semble une opportunité à ne pas négliger. Cela permettrait de soulager le réseau routier déjà saturé aux abords des villes, et de diminuer les durées de déplacements des agriculteurs.

En parallèle, une stratégie ciblée et concertée avec les autres usagers de ces chemins devra être mise en place pour canaliser les flux de loisir, évitant ainsi des conflits potentiels liés à l'absence de balisage des chemins permettant de découvrir l'ouest stéphanois.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Prioriser les chemins les plus stratégiques pour les déplacements agricoles**

**Définir une stratégie ciblée et concertée avec les autres usagers pour canaliser les flux et mettre en valeur l'ouest stéphanois**

**Expertiser les travaux nécessaires sur les chemins jugés stratégiques et les mettre en œuvre**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Communes, Saint-Etienne Métropole
• <b>Financier(s)</b>	Communes, Saint-Etienne Métropole, Département
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Saint-Etienne Métropole, Communes, agriculteurs, associations d'usagers
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Animation spécifique et coordination des partenaires
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Moyen
• <b>Bénéficiaires</b>	Agriculteurs, communes, habitants du PAEN et usagers des chemins

**CONTENU DE L'ACTION****Priorisation des chemins stratégiques pour les déplacements agricoles**

- Concertation des agriculteurs de chaque secteur pour identifier et qualifier les chemins les plus intéressants à reconquérir ;
- Production de documents graphiques (plans et photos après repérage) à destination des communes et partenaires pour faciliter l'expertise terrain des travaux à conduire ;
- Partage d'expériences entre communes sur la gestion des accès aux chemins ruraux.

**Définition d'une stratégie de mise en valeur des chemins de découverte de l'ouest stéphanois**

- Identification des partenaires associatifs les plus concernés avec l'aide des communes ;
- Définition d'une stratégie et des itinéraires prioritaires de valorisation « loisirs » de l'ouest stéphanois avec l'ensemble des partenaires, en lien avec le PDIPR ;
- Planification et organisation des aménagements nécessaires ;
- Lien avec la promotion touristique assurée par Saint-Etienne Tourisme et le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL) pour faire connaître ces itinéraires.

**Réalisation d'aménagements sur les chemins stratégiques**

- Expertise technique des chemins ruraux à reconquérir pour les déplacements agricoles ;

### Objectif stratégique n° 1 : Améliorer la circulation des engins agricoles

- Recherche de solutions réalistes avec les agriculteurs et les techniciens communaux ;
- Réalisation des travaux validés ;
- Réalisation des aménagements validés pour la mise en valeur des itinéraires « loisirs ».

#### MOYENS DE L'ACTION

##### Budget estimé

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 5j / an les années de mise en œuvre de l'action  
 Travaux d'aménagements des chemins : coût à préciser selon les situations rencontrées

##### Liens avec d'autres actions PAEN ou d'autres dispositifs :

- Action 1.1 qui vise à améliorer les déplacements agricoles dans le PAEN
- Échanges inter-PAEN pour partager valoriser les réussites

#### MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Degré de priorité :

- Haut**
- Moyen**
- Faible**

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X	X	
---	---	---	---	--

#### SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nombre de chemins stratégiques pour les déplacements agricoles, faisant l'objet de travaux d'amélioration (réalisés ou programmés)	1 chemin par commune
Mise en valeur des chemins de l'ouest stéphanois	3 itinéraires validés, aménagés/balisés et mis en valeur auprès du grand public
Indicateurs d'évaluation	
Satisfaction des agriculteurs	80% des agriculteurs satisfaits des travaux réalisés
Valorisation touristique des itinéraires créés	100% des itinéraires repris par les guides locaux

### CONTEXTE / ENJEUX

Le caractère périurbain de l'ouest stéphanois engendre des situations de rétentions foncières qui se caractérisent parfois par l'enfrichement de certaines parcelles.

Cela concerne des parcelles isolées, mais aussi certains secteurs à forts enjeux qui se ferment petit à petit. Le secteur de Marandon à Saint-Genest-Lerpt et Villars est caractéristique de ce phénomène.

Les surfaces en cours d'enfrichement sont estimées à plus de 250 ha sur l'ensemble du secteur PAEN ouest stéphanois.

Dans un contexte de tensions foncières, la reconquête de ces parcelles apparaît comme indispensable, à la fois pour les agriculteurs et leur potentiel de production, mais aussi pour les habitants qui constatent une dégradation de leur cadre de vie et des paysages.

### OBJECTIFS DE L'ACTION

**Identifier précisément les parcelles en cours de fermeture**

**Sensibiliser les propriétaires et les riverains à l'intérêt d'une activité agricole pour entretenir ces paysages et ce potentiel**

**Maîtriser ces parcelles et réaliser des travaux d'amélioration foncière**

### ACTEURS DE L'ACTION

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Saint-Etienne Métropole, Agriculteurs, propriétaires
• <b>Financier(s)</b>	Département, Saint-Etienne Métropole
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Saint-Etienne Métropole, Agriculteurs, Entreprises de travaux agricoles ou paysagers ou assimilés, SAFER, Chambre d'Agriculture
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Animation spécifique et accompagnement des agriculteurs
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Faible à moyen
• <b>Bénéficiaires</b>	Agriculteurs et propriétaires du PAEN

### CONTENU DE L'ACTION

#### **Identification des espaces agricoles en cours d'enfrichement**

- Identification et précision de l'historique des secteurs à reconquérir, avec l'aide des agriculteurs ;
- Qualification des parcelles identifiées et préconisations de gestion agroenvironnementale si nécessaire ;
- Mise en place d'une animation foncière spécifique pour maîtriser le foncier si nécessaire (conventions de gestion, propriété...).

#### **Travaux d'améliorations foncières**

- Recensement des besoins de travaux sur les parcelles maîtrisées ;
- Accompagnement administratif et technique des projets des agriculteurs, avec l'aide du Département ;
- Suivi des travaux et valorisation ;
- Favoriser l'organisation de chantiers collectifs si possible.

**MOYENS DE L'ACTION**

**Budget estimé**

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 3j / an les années de mise en œuvre de l'action

Animation foncière spécifique SAFER si nécessaire : 12 000 € TTC

Travaux d'améliorations foncières : coût moyen observé = 1 000 €/ha – plafond d'aide du Département 4 000 €/ha et taux de 40%.

**Dispositif auquel se rattache l'action :**

- Subvention du Département de la Loire : « Aide aux travaux d'amélioration foncière »

**Liens avec d'autres actions PAEN ou d'autres dispositifs :**

- Stratégie foncière de Saint-Etienne Métropole ;
- Action 2.2 qui vise à restructurer le parcellaire et surveiller les mouvements fonciers ;
- Procédure d'aménagement foncier rural, type mise en valeur des terres incultes du Département.

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Degré de priorité :

- Haut
- Moyen
- Faible

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



	X	X	X	
--	---	---	---	--

**SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Surfaces en friches qualifiées	50 ha
Nombre de projets d'améliorations accompagnés	5 dossiers
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	
Part des dossiers d'améliorations foncières ayant aboutis à des travaux	80% des dossiers accompagnés
Satisfaction des agriculteurs	80%
Surfaces améliorées (ha)	15 ha

## Objectif stratégique n° 2 : Préserver et optimiser le foncier agricole

**CONTEXTE / ENJEUX**

L'objectif de la restructuration parcellaire est d'améliorer les conditions d'exploitation en regroupant les parcelles. En effet, posséder un parcellaire regroupé permet à la fois une meilleure valorisation des surfaces, un gain de productivité, une baisse des charges de mécanisation, une diminution du temps de travail pour les exploitants, et moins de déplacements avec les engins sur les routes.

Forts d'une première tentative de restructuration à grande échelle qui n'a malheureusement pas fonctionné, les agriculteurs ont souhaité poursuivre les efforts en ciblant mieux les interventions, en profitant des libérations de foncier pour essayer de les orienter dans le sens de la restructuration, et en maintenant une pression constante sur tous les partenaires.

Pour cela, il semble indispensable de mettre en place une organisation efficace pour surveiller les mouvements fonciers (ventes et locations), afin d'essayer d'orienter ces libérations vers la restructuration et l'installation de porteurs de projets.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Sensibiliser les agriculteurs et les partenaires à l'intérêt de la restructuration foncière**

**Mobiliser les outils existants**

**Surveiller activement les mouvements fonciers**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Saint-Etienne Métropole
• <b>Financier(s)</b>	Département, Saint-Etienne Métropole
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Saint-Etienne Métropole, SAFER, Chambre d'Agriculture de la Loire, Département, Communes
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Coordination et suivi de l'action, sensibilisation et relance des agriculteurs et des partenaires techniques.
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Moyen à fort
• <b>Bénéficiaires</b>	Agriculteurs et propriétaires du PAEN

**CONTENU DE L'ACTION****Sensibiliser à l'intérêt de la restructuration foncière**

- Valoriser les supports existants, notamment ceux réalisés par la Chambre d'Agriculture de la Loire ;
- Faire témoigner des agriculteurs ayant bénéficié d'actions de restructuration foncière ou valoriser leurs témoignages via les communications du PAEN (lettres info, mails ...) ;
- Sensibiliser les prescripteurs comme les notaires actifs sur le secteur PAEN (plaquette en cours d'élaboration par le Département).

**Mobiliser les outils existants**

- Assurer une veille active sur les ventes via l'outil Vigifoncier® de la SAFER, participer aux réunions locales et relayer les appels à candidatures, y compris ceux de la DDT lors des demandes d'autorisations d'exploiter ;
- Mise en place d'une animation foncière pour la restructuration parcellaire si le besoin s'en

Objectif stratégique n° 2 : Préserver et optimiser le foncier agricole

fait ressentir.

**Surveiller les mouvements fonciers**

- Mettre en place une organisation et un réseau d'agriculteurs et partenaires techniques afin de faire remonter le plus rapidement possible les opportunités foncières ;
- Faire le lien avec les besoins en installations sur le territoire PAEN ;
- Assurer la cohérence avec la planification (PLUi, EBC...).

**MOYENS DE L'ACTION**

**Budget estimé**

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 5j / an sur l'ensemble du programme

**Dispositif auquel se rattache l'action :**

- Politique foncière agricole du Département de la Loire, dont les dispositifs :
  - Échanges et Cessions d'immeubles Ruraux avec ou sans périmètre ;
  - Animation foncière.
- Subvention du Département de la Loire : « aides aux échanges d'immeubles ruraux »

**Liens avec d'autres actions PAEN ou autres dispositifs :**

- Stratégie foncière de Saint-Etienne Métropole ;
- Actions 2.1, 4.1 et 4.2 qui visent à limiter l'apparition de friches, à anticiper les départs en retraite ou les arrêts d'activité, et à favoriser les installations ;
- Animation foncière territoriale de la Chambre d'Agriculture.

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Degré de priorité :

- Haut
- Moyen
- Faible

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

**SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nombre de sensibilisations à la restructuration foncière mises en œuvre	1 action par an touchant l'ensemble des agriculteurs du PAEN
Surface totale restructurée	50 ha
Nombre de partenaires actifs dans le réseau de surveillance foncière	Au moins 2 agriculteurs par commune Au moins 1 agent ou élu par commune 1 conseiller SAFER / 1 conseiller Chambre d'Agriculture
Indicateurs d'évaluation	
Satisfaction des agriculteurs engagés dans une opération de restructuration	90% des agriculteurs engagés considèrent avoir amélioré leur situation foncière
Nombre de dossiers fonciers identifiés en amont de leur diffusion publique	80% des dossiers anticipés via le réseau de surveillance foncière

**CONTEXTE / ENJEUX**

La majorité des urbains n'a plus de liens familiaux avec l'agriculture. Même si le cadre de vie offert par les activités agricoles attire les habitants des centres urbains, la connaissance du fonctionnement d'une exploitation, de ses besoins et de ses contraintes, a progressivement disparu et conduit à des situations de tensions.

L'évaluation du premier programme d'actions du PAEN a montré qu'un renforcement de la communication externe et de la sensibilisation des publics, quels qu'ils soient, étaient indispensables pour apaiser les relations habitants-agriculteurs. En parallèle, une coordination de la prévention et de la coercition doit être anticipée pour rassurer les agriculteurs qui font face à des situations parfois violentes sur le terrain.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Sensibiliser tous les publics (scolaires, promeneurs, chasseurs) au respect de l'activité agricole**

**Améliorer la communication auprès des publics**

**Organiser des solutions de prévention et de coercition en cas de besoin**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Saint-Etienne Métropole, Communes, Département
• <b>Financier(s)</b>	Département, Saint-Etienne Métropole
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Saint-Etienne Métropole, Département, Communes, Agricultrices de la Loire, Fédération des chasseurs de la Loire, autres associations locales
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Coordination des partenaires, réalisation d'animations ciblées
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Moyen à élevé
• <b>Bénéficiaires</b>	Habitants et agriculteurs du PAEN, enfants des écoles du territoire, Communes

**CONTENU DE L'ACTION****Sensibiliser tous les publics au respect de l'activité agricole**

- Poursuite de la promotion du Guide du bon voisinage avec les agricultrices de la Loire ;
- Identification des associations de chasse à sensibiliser ;
- Sensibiliser les promeneurs du quotidien directement sur le terrain ;
- Identification des associations de loisirs (marche, VTT, cheval...) à sensibiliser.

**Améliorer la communication auprès des publics**

- Réflexion sur les outils de communication à utiliser pour améliorer la diffusion des messages, grâce au suivi du stage porté par le Département en 2025 ;
- Valoriser des extraits des lettres info PAEN annuelles, pour mettre en avant les nouveautés, les réalisations du PAEN et les projets d'actions sur le secteur ;
- Créer des panneaux de sensibilisation pour les promeneurs, et les poser aux endroits les plus problématiques pour les agriculteurs.

**Organiser des solutions de prévention et de coercition en cas de besoin**

- Définir les outils nécessaires pour assurer une meilleure prévention par les services de polices

municipales en cas de conflit présentant un danger.

### MOYENS DE L'ACTION

#### Budget estimé

Animation auprès des scolaires : 150 € par animation environ

Création de supports d'animations et de sensibilisation : estimé à 500 € chacun

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 5j / an sur l'ensemble du programme

#### Dispositif auquel se rattache l'action :

- Aucun pour le moment

#### Liens avec d'autres actions PAEN ou autres dispositifs :

- Action 6.1 qui vise à maintenir le partenariat Saint-Etienne Métropole / communes / agriculteurs / partenaires.

### MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Degré de priorité :

- Haut  
 Moyen  
 Faible

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

### SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nombre d'actions de sensibilisation réalisées	10 (tous publics confondus)
Nombre de supports de sensibilisation créés ou valorisés	Au moins 3 moyens de communication différents utilisés auprès des différents publics
Indicateurs d'évaluation	
Satisfaction des agriculteurs	70% de satisfaction minimum sur la réduction des conflits avec les autres usagers
Initiatives des communes en matière de communication sur l'agriculture	Au moins 1 initiative par commune sur la durée du programme d'actions

## Objectif stratégique n° 3 : Renforcer le lien avec les habitants

**CONTEXTE / ENJEUX**

Le développement périurbain lié à l'habitat entraîne généralement l'apparition de nouveaux conflits de voisinages : d'un côté les néo-ruraux qui ne sont plus au fait des questions agricoles et du fonctionnement d'une exploitation, et de l'autre les agriculteurs qui subissent une densification du voisinage, des contraintes pour leurs déplacements et leur activité quotidienne. Ajoutez à cela une certaine défiance de part et d'autre, et le bien être quotidien de tous s'en trouve altéré.

Même si l'évaluation du précédent programme d'actions fait état de relations agriculteurs – voisinage plutôt positives, certains cas demeurent préoccupants, d'autant que le turn-over des habitants s'accélère (parcours résidentiel classique, décohabitation ...).

Il convient donc de recréer des moments de partage et de discussion entre habitants et agriculteurs.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Recréer un lien durable et de confiance entre habitants et agriculteurs**

**Limiter les conflits de voisinage en améliorant la communication**

**Remettre l'agriculture au cœur du quotidien des habitants**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Acteurs associatifs, Chambre d'Agriculture de la Loire, Saint-Etienne Métropole, Communes
• <b>Financier(s)</b>	Saint-Etienne Métropole, Communes
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Acteurs associatifs, Chambre d'Agriculture de la Loire, Saint-Etienne Métropole, Communes
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Coordination et animation globale des partenaires, participation aux évènements
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Moyen
• <b>Bénéficiaires</b>	Habitants et agriculteurs du PAEN, Communes

**CONTENU DE L'ACTION****Communication régulière à destination des habitants**

- Mobilisation des bulletins municipaux et des sites web pour proposer régulièrement du contenu sur l'agriculture de l'ouest stéphanois : portraits d'agriculteurs, brèves sur les travaux saisonniers impactant les habitants, avancées concrètes des actions du PAEN ...
- Promotion du Guide du bon voisinage et valorisation des animations existantes grâce aux communes : services périscolaires, accueil de nouveaux habitants ...
- Sondage sur la connaissance des enjeux agricoles et attentes auprès du grand public, en fin de programmation.

**Optimisation des moyens pour l'organisation d'animations grand public en lien avec l'agriculture locale**

- Identification des associations locales potentiellement partenaires ;
- Lien avec les exploitants et les services municipaux concernés pour accueillir et organiser les évènements (agrirando...) ;
- Animation de l'évènement et accueil du public ;
- Distribution des supports de communication les plus adaptés, notamment le Guide du bon voisinage, lors de ces évènements.

**MOYENS DE L'ACTION**

**Budget estimé**

Animation des associations agricoles (Comité de développement, Syndicats agricoles ...) : estimé à 5 000 € par évènement grand public

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 4j / an sur l'ensemble du programme

**Dispositif auquel se rattache l'action :**

- Aucun pour le moment

**Liens avec d'autres actions PAEN ou autres dispositifs :**

- Action 3.1 qui vise à sensibiliser tous les publics.

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Degré de priorité :

- Haut
- Moyen
- Faible

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

**SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nombre de publications sur l'agriculture locale	Au moins 1 publication par an pour chaque commune
Nombre d'évènements grand public organisés en partenariat avec les agriculteurs	3 évènements sur la durée du programme d'actions
Indicateurs d'évaluation	
Fréquentation des évènements grand public	200 participants par évènement
Taux d'intégration des enjeux agricoles auprès du grand public	60% des gens enquêtés en fin de programmation

Objectif stratégique n° 4 : Soutenir le renouvellement des générations

**CONTEXTE / ENJEUX**

L'évaluation du premier programme d'actions du PAEN ouest stéphanois a clairement mis en avant la nécessité de travailler la question de l'anticipation des transmissions. En effet, la moyenne d'âge des exploitants augmente, et même si des installations se préparent, le renouvellement des générations est source d'inquiétudes pour de nombreux exploitants.

En complément des actions déjà engagées par la Métropole et ses partenaires sur l'installation-transmission, une approche plus territoriale et proactive est à tester à l'échelle du secteur PAEN, à la demande des agriculteurs.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Mettre en place une veille locale pour identifier les cédants au plus tôt**

**Assurer une mise en réseau des informations pour faciliter la rencontre des cédants**

**Accompagner les cédants et faire connaître les outils existants**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Chambre d'Agriculture, Saint-Etienne Métropole
• <b>Financeur(s)</b>	Département, Saint-Etienne Métropole
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Chambre d'Agriculture, Saint-Etienne Métropole, ADDEAR, SAFER, Terre de Liens, Solidarité Paysans, associations, communes ...
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Coordination des partenaires et mise en réseau de la veille
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Moyen à élevé
• <b>Bénéficiaires</b>	Agriculteurs, communes

**CONTENU DE L'ACTION**

**Mettre en place une veille locale des situations d'arrêts d'activités**

- Identifier les agriculteurs et partenaires souhaitant participer à cette veille active ;
- Structurer la remontée d'informations (modalités, fréquence ...) et assurer la confidentialité pour le partage avec les partenaires.

**Accompagner les cédants et faire connaître les outils d'aide à la transmission**

- Organiser la meilleure prise en charge possible des situations d'arrêts identifiées, via le partenaire le plus adapté (contact déjà engagé, connaissance personnelle ...) ;
- Diffuser l'offre d'accompagnement déjà existante auprès des agriculteurs et des prescripteurs potentiels (notaires, conseillers techniques ...) : Point Accueil Transmission, Solidarité Paysans, SAFER, Terre de Liens ...

**MOYENS DE L'ACTION**

**Budget estimé**

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 5j / an sur l'ensemble du programme

**Dispositif auquel se rattache l'action :**

- Projet Alimentaire Territorial de Saint-Etienne Métropole.

**Liens avec d'autres actions PAEN ou autres dispositifs :**

- Stratégie foncière de Saint-Etienne Métropole ;
- Action 2.2 qui vise à surveiller les mouvements fonciers pour mieux restructurer les exploitations, et action 4.2 qui vise à faciliter les installations et les reprises d'exploitations.

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Degré de priorité :

- Haut
- Moyen
- Faible

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

**SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nb de participants volontaires composant le réseau de veille	Au moins 2 agriculteurs par commune et 1 conseiller de chaque partenaire (SAFER, Chambre d'Agriculture, ADDEAR, Terre de Liens, Solidarité Paysans, communes...)
Nb de cas d'arrêts d'activités identifiés	5 cas
Indicateurs d'évaluation	
Taux de cas d'arrêts d'activités pris en charge grâce à la veille	Au moins 80% des cas identifiés pris en charge par un partenaire

## Objectif stratégique n° 4 : Soutenir le renouvellement des générations

**CONTEXTE / ENJEUX**

L'enjeu de l'installation agricole est prégnant dans tout le secteur rural, mais également en milieu périurbain. L'ouest stéphanois n'y échappe pas, et l'évaluation du premier programme d'actions du PAEN a mis en lumière la nécessité d'attirer plus de porteurs de projets en améliorant l'image du métier d'agriculteur et en proposant une offre d'accueil qualifiée.

Ainsi, parallèlement aux actions déjà menées par les partenaires comme l'ADDEAR, la Chambre d'Agriculture, la SAFER ou Terre de Liens, il est apparu nécessaire de développer l'attractivité du secteur PAEN ouest stéphanois auprès des porteurs de projets, notamment ceux qui ne sont pas issus du milieu agricole et qui représentent près de 50% des installations aujourd'hui.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Développer le test d'activités agricoles**

**Améliorer l'attractivité du métier d'agriculteur**

**Communiquer différemment sur le métier d'agriculteur**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Campus Montravel, Saint-Etienne Métropole, ADDEAR, Chambre d'Agriculture, Terre de Liens, SAFER, associations...
• <b>Financier(s)</b>	Département, Saint-Etienne Métropole
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Campus Montravel, Chambre d'Agriculture, Saint-Etienne Métropole, ADDEAR, SAFER, Terre de Liens, associations, communes ...
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Coordination des partenaires
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Moyen à fort
• <b>Bénéficiaires</b>	Partenaires, Saint-Etienne Métropole, agriculteurs, communes...

**CONTENU DE L'ACTION****Développer le test d'activités agricoles**

- En lien avec l'Espace Test Agricole porté par le campus Montravel à Villars, des perspectives de développement commencent à poindre et méritent un accompagnement de l'ensemble des partenaires : promotion de l'outil existant, développement de nouveaux lieux tests... ;
- Accompagnement des testeurs pendant et après leur test d'activité pour faciliter leur implantation sur le territoire PAEN si possible.

**Améliorer l'attractivité du métier d'agriculteur pour attirer des repreneurs**

- Réflexion collective sur les messages à transmettre aux porteurs de projets ;
- Expertise des outils de communication à utiliser pour améliorer la diffusion des messages ;
- Création de contenus à tester auprès de porteurs de projets, via les partenaires qui les accueillent habituellement.

**MOYENS DE L'ACTION****Budget estimé**

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 4j / an sur l'ensemble du programme

**Dispositif auquel se rattache l'action :**

- Projet Alimentaire Territorial de Saint-Etienne Métropole.

**Liens avec d'autres actions PAEN ou autres dispositifs :**

- Stratégie foncière de Saint-Etienne Métropole ;
- Action 2.2 qui vise à surveiller les mouvements fonciers pour mieux restructurer les exploitations, et action 4.1 qui vise à anticiper les arrêts d'activités.

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Degré de priorité :

- Haut  
 Moyen  
 Faible

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

**SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nb de testeurs accompagnés et suivis	2 testeurs issus de Montravel suivis et accompagnés après leur test
Nb de contenus de promotion du métier d'agriculteur créés	Au moins 2 contenus différents créés sur la durée du programme d'actions
Indicateurs d'évaluation	
Taux d'installations non issues du milieu agricole sur le secteur PAEN	60% en fin de programmation

## Objectif stratégique n° 5 : Accompagner l'adaptation au changement climatique

**CONTEXTE / ENJEUX**

L'eau est le principal facteur limitant en agriculture. Avec le réchauffement climatique à l'œuvre depuis plusieurs années, l'eau doit être préservée, ralentie, stockée et utilisée au plus juste des besoins pour sécuriser les productions.

L'évaluation du premier programme d'actions du PAEN ouest stéphanois a montré que cette question de l'eau devait être traitée sur l'ensemble du secteur PAEN, voire plus largement, afin de prendre en compte tous les usages agricoles (abreuvement, irrigation ...).

Dans le respect de la réglementation déjà très importante en la matière, cette action recherchera des solutions concrètes, abordables et efficaces pour les agriculteurs, afin de réduire les dégâts liés aux pluies intenses et parfois brutales, mais aussi les reports sur le réseau d'eau potable en cas de sécheresse.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Développer le stockage d'eaux de toitures**

**Poursuivre la recherche de solution pour relancer le réseau d'irrigation du Rieudelet**

**Développer la plantation de haies et les solutions fondées sur la nature pour ralentir l'eau**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Saint-Etienne Métropole, Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, Associations, Fédération des chasseurs
• <b>Financier(s)</b>	Saint-Etienne Métropole, Département, Agence de l'Eau Loire Bretagne
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Saint-Etienne Métropole, Chambre d'Agriculture, Agriculteurs, Associations, Département, Fédération des chasseurs
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Coordination globale des partenaires
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Faible
• <b>Bénéficiaires</b>	Agriculteurs, Communes, Saint-Etienne Métropole, Habitants

**CONTENU DE L'ACTION****Développer les solutions de stockage des eaux de toitures**

- Promouvoir et expérimenter l'expertise collective « Toits ressources » déjà testée par le PNR Pilat en 2024 ;
- Rechercher des solutions de financements pour faciliter la concrétisation des investissements nécessaires.

**Poursuivre la recherche de solutions pour le réseau d'irrigation du Rieudelet**

- Approfondir les dernières pistes possibles d'alimentation en eau du réseau, avec l'aide des partenaires (Chambre d'Agriculture notamment).

**Développer des solutions permettant de ralentir l'écoulement de l'eau**

- Promouvoir les dispositifs existants pour planter des haies utiles aux agriculteurs et au milieu, avec l'objectif de limiter l'érosion et de favoriser l'infiltration de l'eau ;

Objectif stratégique n° 5 : Accompagner l'adaptation au changement climatique

- Accompagner les projets dits de « solutions fondées sur la nature » qui pourraient émerger sur le secteur (études préalables d'hydrologie régénérative par exemple).

**MOYENS DE L'ACTION**

**Budget estimé**

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 2j / an sur l'ensemble du programme

Expertise « Toits ressource » : budget à définir

Travaux de stockage d'eau : coûts à préciser selon les expertises individuelles

Plantations de haies : environ 10€/ml si chantiers participatifs

**Dispositifs auxquels se rattache l'action :**

- FEADER M208 pour les projets agroforestiers (haies notamment) ;
- Programme Nature Ordinaire du Département.

**Liens avec d'autres actions PAEN ou d'autres dispositifs :**

Aucun pour le moment

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Degré de priorité :

- Haut
- Moyen
- Faible

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



	X	X	X	X
--	---	---	---	---

**SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nombre d'agriculteurs participant à l'action Toits ressource	10 agriculteurs intéressés Au moins 4 expertises individuelles réalisées
Linéaire de haies plantées	Au moins 1000 m sur la durée du programme d'actions
Indicateurs d'évaluation	
Nombre d'investissements de stockage d'eau réalisés	Au moins 3 investissements réalisés

**CONTEXTE / ENJEUX**

Le réchauffement climatique est une réalité qui fait sentir ses effets sur la production agricole via une saisonnalité dérégulée et des pénuries/excès plus marqués.

L'avenir de certaines productions est donc réinterrogé, d'autant plus que la demande de la population évolue, tout comme les aspirations des nouveaux porteurs de projets qui souhaitent s'installer sur le territoire.

Cette action aura donc pour objectif d'accompagner l'émergence de nouvelles filières de productions agricoles, plus résilientes face aux changements climatiques, et adaptées au potentiel agricole de l'ouest stéphanois.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Accompagner l'émergence de nouvelles filières, les inventorier et capitaliser**

**Réfléchir à l'évolution des filières existantes**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Associations, Campus Montravel, Chambre d'Agriculture
• <b>Financier(s)</b>	Saint-Etienne Métropole, Département
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Chambre d'Agriculture, Agriculteurs, Saint-Etienne Métropole
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Coordination globale des partenaires
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Faible
• <b>Bénéficiaires</b>	Agriculteurs, Communes, Saint-Etienne Métropole

**CONTENU DE L'ACTION**

**Accompagnement des filières émergentes sur l'ouest stéphanois**

- Suivi du projet porté par le campus Montravel sur la filière arboricole ;
- Suivi du projet Crêts et Vallons porté par le collectif Amis du Treuil-Terre de Liens-Villars environnement-Campus Montravel.

**Réfléchir à l'évolution des filières existantes**

- Suivi des initiatives de la Chambre d'Agriculture ;
- Mettre les ressources à disposition des porteurs de projets via les comités de développement agricole, des témoignages sur l'intérêt de réseaux d'échanges techniques...

**MOYENS DE L'ACTION**

**Budget estimé**

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 1j / an sur l'ensemble du programme

**Dispositif auquel se rattache l'action :**

- Projet Alimentaire Territorial de Saint-Etienne Métropole ;
- Etude prospective menée par PNR Pilat et INARE sur la valorisation des fruits du Pilat.

**Liens avec d'autres actions PAEN ou d'autres dispositifs :**

Aucun pour le moment

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Degré de priorité :

- Haut
- Moyen
- Faible

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

**SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nombre de ressources capitalisées	3 expériences diffusables aux porteurs de projets intéressés
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	
Nombre d'initiatives engagées pour structurer ou faire émerger de nouvelles filières résilientes	1 initiative engagée

## Objectif stratégique n° 6 : Maintenir la dynamique locale autour de l'agriculture

**CONTEXTE / ENJEUX**

Le travail de terrain réalisé pour l'évaluation du premier programme d'actions du PAEN ouest stéphanois a permis de confirmer une dynamique très positive. Les agriculteurs et les partenaires ont confirmé la nécessité de maintenir, voire intensifier, l'animation sur le PAEN ouest stéphanois avec l'objectif d'être concret, réactif et d'obtenir des résultats.

Au travers de cette action, il convient donc de maintenir cette dynamique locale liée à l'agriculture, en assurant un lien entre acteurs agricoles et partenaires institutionnels du projet PAEN. Cette forme de communication interne devra être réactive et permettra, le cas échéant, de faire évoluer les besoins et donc le contenu du programme d'actions.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Maintenir l'engagement des partenaires**

**Développer ou consolider les liens entre agriculteurs et communes**

**Suivre les besoins du territoire pour adapter les actions**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Saint-Etienne Métropole
• <b>Financier(s)</b>	Département, Saint-Etienne Métropole
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Saint-Etienne Métropole
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Initie, structure et coordonne les actions
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Moyen
• <b>Bénéficiaires</b>	Agriculteurs, Communes, partenaires

**CONTENU DE L'ACTION****Maintenir l'engagement des partenaires**

- Assurer un lien régulier avec les communes, sur le plan technique et politique ;
- Maintenir le lien entre les partenaires techniques du projet, au-delà des instances de gouvernance ;
- Réaliser régulièrement des points bilatéraux avec les partenaires pour faire émerger des actions, et valoriser les réalisations ;
- Communiquer via une lettre info PAEN annuelle sur les actualités du projet, les actions en cours ou les réalisations, les partenariats ...

**Développer ou consolider les liens entre agriculteurs et communes**

- Organiser des temps d'échanges entre les élus des communes et leurs agriculteurs ;
- Valoriser les projets des agriculteurs auprès de leurs élus.

**Suivre les besoins du territoire**

- Organiser un système de remontée d'informations, complémentaire aux échanges individuels ou collectifs qui auront lieu sur l'ensemble du territoire, afin de pouvoir prendre en compte toutes les attentes.

**MOYENS DE L'ACTION****Budget estimé**

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 4j / an sur l'ensemble du programme

**Dispositif auquel se rattache l'action :**

- Politique PAEN du Département de la Loire

**Liens avec d'autres actions PAEN ou autres dispositifs :**

- Action 6.2 qui vise à assurer l'animation de la gouvernance et les actions du PAEN.

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Degré de priorité :

- Haut  
 Moyen  
 Faible

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

**SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nombre de rencontres réalisées avec chaque commune	Au moins 1 rencontre / an avec chaque commune engagée dans le PAEN
Nombre de rencontres organisées entre agriculteurs et communes	1 rencontre annuelle / commune
Nombre de lettres info PAEN diffusées	Au moins 1 par an
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	
Taux de participation des agriculteurs aux rencontres organisées avec leurs élus	60% de participation minimum
Taux de satisfaction des communes et des agriculteurs	90% de satisfaction

## Objectif stratégique n° 6 : Maintenir la dynamique locale autour de l'agriculture

**CONTEXTE / ENJEUX**

Le travail d'évaluation mené à l'issue du premier programme d'actions confirme bien le rôle central de l'animation d'un PAEN. Cela permet l'émergence de projets complexes, l'animation spécifique de certaines actions étalées dans le temps, et garantit la cohérence globale du projet.

L'animation du programme d'actions est primordiale pour maintenir la dynamique initiée lors du premier programme d'actions PAEN. Articulée autour d'un comité de pilotage (rôle décisionnel et stratégique) et d'un comité technique (rôle opérationnel de suivi et de conseil), l'animation devra être capable de s'adapter aux besoins des agriculteurs et des partenaires engagés.

**OBJECTIFS DE L'ACTION**

**Coordonner toutes les actions inscrites au programme 2025-2029**

**Initier des projets sur l'ouest stéphanois**

**Assurer la cohérence avec les autres politiques territoriales**

**Animer la gouvernance technique et politique du projet**

**ACTEURS DE L'ACTION**

• <b>Maître d'ouvrage</b>	Saint-Etienne Métropole
• <b>Financeur(s)</b>	Département, Saint-Etienne Métropole
• <b>Maître d'œuvre (structure en charge de la mise en œuvre opérationnelle)</b>	Saint-Etienne Métropole
• <b>Rôle de l'animateur PAEN</b>	Coordonne, anime et suit toutes les actions du programme
• <b>Temps d'animation PAEN</b>	Moyen
• <b>Bénéficiaires</b>	Agriculteurs, Communes, Habitants, partenaires

**CONTENU DE L'ACTION****Gestion des instances de gouvernance**

- Préparer, programmer et animer les instances techniques et politiques du PAEN ;
- Proposer un programme annuel répondant aux objectifs fixés et s'adaptant aux besoins.

**Animation, pilotage et suivi des actions**

- Coordonner les actions des partenaires et planifier leurs réalisations ;
- Piloter certaines actions spécifiques ;
- Suivre l'exécution des actions pour faciliter leur évaluation in fine ;
- Initier des projets agricoles locaux grâce au PAEN ;
- Maintenir le lien avec les autres PAEN du Département et partager les retours d'expériences.

**Évaluer le programme d'actions**

- Renseigner les indicateurs d'évaluations de chaque action, afin d'en rendre compte chaque année aux instances de gouvernance ;
- Organiser et suivre l'évaluation générale du programme d'actions en 2029-2030.

**MOYENS DE L'ACTION****Budget estimé**

Temps de l'animateur PAEN : estimé à 4j / an sur l'ensemble du programme

**Dispositif auquel se rattache l'action :**

- Politique PAEN du Département de la Loire

**Liens avec d'autres actions PAEN ou autres dispositifs :**

- Toutes les actions inscrites au programme d'actions 2025-2029

**MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

Degré de priorité :

- Haut**  
 **Moyen**  
 **Faible**

Déroulement de l'action (lancement, durée) :



X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

**SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

Indicateurs de suivi	Valeurs cibles
Nombre de jours d'animation réalisés	40j / an en moyenne
Nombre d'instances de gouvernance organisées	1 Comité de pilotage / an 1 Comités techniques / an
Indicateurs d'évaluation	
Taux de réalisation des actions programmées	85% des actions chaque année
Satisfaction des membres du comité de pilotage	90% de satisfaction